Besoin de conseils, d'études **et d'une installation de qualité ?**

RGE QualiPac 2024

Votre contact **QualiPAC**

SUN KLIM
6 ch Ariste Pothin 9 Petite Ile
☎: 0693 02 62 56 - @ : sunklim974@gmail.com
SASU Capital Social : 1000€
RCS Saint-Pierre : 95[illegible] 422 00016
TVA FR169509054[illegible] APE 4322A

La pompe à chaleur
Transformez cette ressource en chauffage et eau chaude sanitaire

CONTRÔLE

COMPÉTENCES

Exigez un **installateur QualiPAC**

QualiPAC, signe de qualité
délivré par **Qualit'EnR**,
organisme de qualification

RGE QualiPac 2024

www.qualit-enr.org

Passez à la pompe à chaleur en toute sérénité...

RGE QualiPac 2024

SÉRIEUX

CONSEIL

La pompe à chaleur, une solution économique et écologique

QUALITÉ

PROXIMITÉ

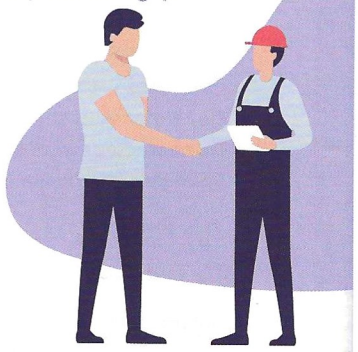

...avec un **installateur QualiPAC**

Qualit'EnR

www.qualit-enr.org

QualiPAC, signe de qualité
délivré par **Qualit'EnR**,
organisme de qualification

Chauffage et eau chaude sanitaire

Un geste pour la planète

L'eau, le sol et l'air offrent une ressource d'énergie naturelle, gratuite et inépuisable permettant de concilier préoccupations écologiques et considérations pratiques.

Pour 1 kWh d'énergie électrique consommé dans le fonctionnement de la pompe, 3 à 4 kWh d'énergie thermique sont restitués dès lors que la solution est bien dimensionnée et installée.

Des économies sur votre facture

La pompe à chaleur permet de couvrir jusqu'à 70 % des besoins de chauffage d'une habitation. Ainsi, vous divisez par 3 votre facture de chauffage !

Des incitations financières des pouvoirs publics viennent compléter le financement de votre installation :

- MaPrimeRénov'[1]
- Aides de l'ANAH
- Aides régionales et/ou locales
- Taux de TVA réduit[2]
- Éco-prêt à taux zéro[3]
- Etc.

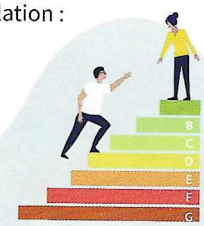

Attention : il est indispensable de faire appel à une entreprise qualifiée RGE pour certaines de ces aides.

Pour en savoir plus sur ces dispositifs :

- Contactez votre installateur QualiPAC ;
- Ou rendez vous sur le site www.qualit-enr.org ;
- Ou contactez un conseiller « France Rénov' » au 0 808 800 700[4] ou sur france-renov.gouv.fr.

Votre assurance confort

S'équiper d'une pompe à chaleur (PAC), c'est s'affranchir de l'inflation énergétique et gagner en indépendance.

Une technologie fiable

En France, plus de 1,5 million de foyers français sont aujourd'hui équipés de ce système. La marque NF PAC assure la conformité des pompes à chaleur aux différentes normes en vigueur.

QualiPAC, la marque de confiance des professionnels qualifiés

Votre installateur QualiPAC vous conseille et propose le système le plus adapté à vos besoins.

Il justifie de toutes les assurances obligatoires et a démontré ses compétences et son sérieux. Ses installations sont régulièrement contrôlées par un organisme indépendant.

Comment ça marche ?

La PAC permet de capter l'énergie en milieu extérieur, la transformer en chaleur, pour ensuite la diffuser dans l'habitat. C'est avant tout un système de chauffage, mais elle peut également répondre à des besoins d'eau chaude sanitaire et de climatisation.

Il existe 2 familles de pompe à chaleur :

- **La PAC aérothermique** est de type Air/Air ou Air/Eau : la PAC Air/Air puise les calories de l'air extérieur et les restitue via des ventilo-convecteurs. La PAC Air/Eau puise les calories de l'air extérieur pour les restituer à travers un circuit de chauffage (radiateurs ou plancher chauffant).

- **La PAC géothermique** est de type Eau/Eau : elle capte la chaleur du sol ou de l'eau souterraine grâce à des capteurs verticaux ou horizontaux (sonde) pour la restituer à travers un circuit de chauffage (radiateur ou plancher chauffant).

En complément de votre installateur QualiPAC, pensez à faire appel à une entreprise Qualiforage pour un forage géothermique de qualité !

Bon à savoir : pour tout savoir sur le fonctionnement des PAC aérothermiques et géothermiques, contactez votre installateur QualiPAC ou rendez-vous sur : www.qualit-enr.org

[1] *Selon l'article 200 quater du code général des impôts (CGI) et la loi de finances 2020.*
[2] *Selon l'article 278-0 bis A du CGI.*
[3] *Selon conditions décrites dans l'article 244 quater U du CGI.*
[4] *Service gratuit + prix d'un appel.*

Besoin de conseils, d'études
et d'une installation de qualité ?

Votre contact
Qualisol

Le solaire thermique
Transformez cette ressource en chauffage et eau chaude sanitaire

CONTRÔLE

COMPÉTENCES

Exigez un
installateur Qualisol

Qualisol, signe de qualité
délivré par **Qualit'EnR**,
organisme de qualification

www.qualit-enr.org

Passez au solaire thermique
en toute sérénité...

SÉRIEUX

CONSEIL

Le solaire thermique, une solution économique et écologique

QUALITÉ

PROXIMITÉ

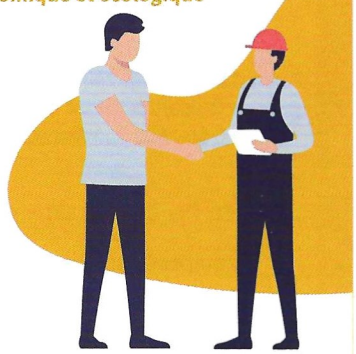

...avec un
installateur Qualisol

www.qualit-enr.org

Qualisol, signe de qualité
délivré par **Qualit'EnR**,
organisme de qualification

Chauffage et eau chaude sanitaire

Un geste pour la planète

Le soleil produit de la chaleur, une énergie gratuite et inépuisable, une réelle alternative écologique.

Pour exemple : 1 m² de capteur solaire thermoque + 150 à 300 kg de gaz à effet de serre non rejetés dans l'atmosphère par année.

Des économies sur votre facture

Réduisez de 20 à 60 % votre facture d'énergie pour le chauffage et de 50 à 70 % pour votre production d'eau chaude sanitaire[1].

Des incitations financières des pouvoirs publics viennent compléter le financement de votre installation :

- MaPrimeRénov'[2]
- Aides de l'ANAH
- Aides régionales et/ou locales
- Taux de TVA réduit[3]
- Éco-prêt à taux zéro[4]
- Etc.

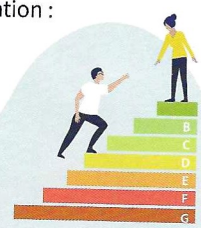

Attention : il est indispensable de faire appel à une entreprise qualifiée RGE pour certaines de ces aides.

Pour en savoir plus sur ces dispositifs :

- Contactez votre installateur Qualisol ;
- Ou rendez vous sur le site www.qualit-enr.org ;
- Ou contactez un conseiller « France Rénov' » au 0 808 800 700[4] ou sur france-renov.gouv.fr.

Votre assurance confort

S'équiper en solaire thermique, c'est s'affranchir de l'inflation énergétique et gagner en indépendance.

Une technologie fiable

Plus de 330 000 systèmes solaires thermiques sont déjà installés en France. Un professionnel Qualisol installe du matériel de qualité, notamment celui reconnu par les marques NF CESI, CSTBat ou Solar Keymark. **La production d'eau chaude ou de chauffage solaire est possible partout en France !**

Qualisol, la marque de confiance des professionnels qualifiés

Votre installateur Qualisol vous conseille et propose le système le plus adapté à vos besoins.

Il justifie de toutes les assurances obligatoires et a démontré ses compétences et son sérieux. Ses installations sont régulièrement contrôlées par un organisme indépendant.

Comment ça marche ?

En fonction de votre besoin, deux types de systèmes :

- **Le chauffe-eau solaire individuel** pour la production d'eau chaude sanitaire.

- **Le chauffage solaire** (système solaire combiné / SSC) pour la production de chauffage et d'eau chaude sanitaire.

Dans les deux cas, le procédé est simple : des capteurs solaires généralement installés en toiture récupèrent la chaleur de l'énergie du soleil. Grâce à un fluide caloporteur qui circule dans les capteurs, cette chaleur est acheminée vers un ballon solaire d'eau sanitaire ou vers le réseau de chauffage.
Quand le rayonnement s'avère insuffisant, un dispositif d'appoint prend automatiquement le relais.

Bon à savoir : pour tout savoir sur le fonctionnement des systèmes solaires thermiques, contactez votre installateur Qualisol ou rendez-vous sur : www.qualit-enr.org

[1] *Selon la région, l'isolation de votre habitation et la taille de l'installation.*
[2] *Selon l'article 200 quater du code général des impôts (CGI) et la loi de finances 2020.*
[3] *Selon l'article 278-0 bis A du CGI.*
[4] *Selon conditions décrites dans l'article 244 quater U du CGI.*
[5] *Service gratuit + prix d'un appel.*